



REGLES DE FONCTIONNEMENT

Nom : Prénom :

1^{er} trajet le :

Absences exceptionnelles : mail et appel.

Afin de permettre à nos équipes d'assurer correctement la prise en charge des enfants, l'utilisation du Car à Pattes ne peut pas être ponctuelle. En cas d'absence exceptionnelle (maladie, rendez-vous médical...), **vous devez informer l'accueil de la MJC avant 15h15 :**

- par téléphone au 05.56.34.43.72
- puis envoyer un mail à accueil@mjcclal.fr

Les listes remises au personnel encadrant seront mises à jour, avant qu'ils ne partent chercher les enfants.

Inscription

Le Car à pattes est accessible pour les adhérents à jour de leur adhésion et dont le dossier est complet (autorisations spéciales et fiche sanitaire) sur inscription auprès de l'accueil de la MJC.

Une participation financière établie selon votre quotient familiale (QF) est demandée et validera l'inscription.

Attention : Compléter la fiche d'autorisations spéciales ne valide pas l'inscription au Car à Pattes.

Quand commence le Car à Pattes pour mon enfant ?

Le Car à Pattes nécessite une gestion commune des listings et des autorisations spéciales signées par chaque famille entre la MJC CLAL, les écoles du quartier et l'accueil périscolaire.

Un délai d'une semaine est obligatoire pour permettre la transmission de tous les documents aux partenaires et garantir le bon fonctionnement dans le respect des règles réglementaires d'accueils de mineurs.

Dernier délai d'inscription pour la semaine suivante : Jeudi 18h00.

Attention : chaque inscription effectuée le vendredi demandera un délai d'attente de deux semaines.

A chaque inscription, ce document est remis au(x) parent(s), et la date de début de la prise en charge de votre enfant est indiquée en haut de cette fiche.

Le Car à pattes est un pédibus proposé par la MJC CLAL. Il offre la possibilité aux enfants d'accéder à leurs loisirs, quand leurs parents sont en activité.

Plusieurs trajets sont organisés après le temps scolaire, ce qui permet de faire la transition entre les écoles Arnaud LAFON et Rosa BONHEUR.

Comment ça fonctionne ?

Les animateurs sont munis d'un gilet blanc pour être identifiés.

>> Les lundi, mardi, jeudi et vendredi, deux trajets sont organisés :

Trajet 1 - 15h45 à 16h15

Maternelle : Notre équipe va chercher les enfants dans chaque classe.

Elémentaire : Les enfants inscrits doivent se rassembler sous la pancarte « MJC CLAL » qui se trouve près de la grille. Ils sont accueillis par notre équipe.

Les deux groupes sont rassemblés et l'appel est effectué.

Trajet 2 - 17h00 à 17h30

Même organisation que pour le trajet 1.

Le convoi débute sa ligne depuis le Groupe Scolaire Rosa BONHEUR pour se rendre à la MJC CLAL. Puis, un membre de l'équipe va récupérer les enfants d'Arnaud LAFON auprès de l'équipe périscolaire entre 16h05 et 16h15 ;

>> Le mercredi, un trajet est organisé : Trajet 1 - 13h30

Les créneaux d'activités concernés par le Car à Pattes sont les suivants :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
16:15	Cirque Robotique	Eveil danse	ALSH Théâtre	Arts plastiques Eveil danse	Anglais Danse Urbaines Rugby
17:30	Cirque	Arts plastiques Danse classique		Eveil danse	Danses Urbaines 17:45